

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de Cagny
2026xx109

Dossier n° DP 014 119 26 00028

Date de dépôt : **11/06/2026**

Demandeur : **Monsieur Christophe
DOS SANTOS**

Pour : **Création de clôture**

Adresse du terrain : **8 rue de
l'Amourette à Cagny (14630)**

**Le Maire
à
Monsieur Christophe DOS SANTOS
12 rue de l'Amourette
14630 CAGNY**

Objet : Rejet tacite par suite de pièces complémentaires non fournies
Références : DP 014 119 26 00028

Monsieur,

Par lettre du 26/06/2026, je vous ai indiqué que votre demande de déclaration préalable était incomplète et vous indiquais les pièces manquantes à me fournir.

Ces pièces n'ayant pas été déposées en Mairie dans le délai de 3 mois à compter de la réception de la lettre susvisée, votre demande a été rejetée automatiquement en application de l'article R 423-39 du Code de l'urbanisme.

Si vous souhaitez poursuivre votre projet, il vous appartient de déposer une nouvelle demande en vous assurant que le dossier contient l'ensemble des pièces exigées.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Fait à Cagny, le 1 octobre 2026
Par délégation du maire,
L'Adjoint à l'urbanisme,
Pascal GENISSEL



AFFICHÉ LE

01 OCT. 2026

n°-361